



Tribune

L'urgence d'agir pour préserver l'eau en Europe

Les 3 propositions du Lierre en réponse à la publication de la Stratégie pour la résilience de l'eau de la Commission européenne

Pourquoi cette tribune ?

Nous sommes collectivement confrontés à des défis sans précédent, exacerbés par le changement climatique et les pressions croissantes sur cette ressource vitale. Les discussions en cours sur la facilitation de la construction de méga-bassines pour l'irrigation agricole proposée dans la loi Duplomb en France, illustrent les tensions actuelles autour de la gestion de l'eau. Le monde agricole n'est pas le seul confronté aux difficultés liées à l'accès à une ressource en qualité et en quantités : la pêche, l'industrie, les secteurs touristiques, les collectivités....

La France s'est saisie du sujet ces dernières années : Assises de l'eau, Varenne de l'eau et Plan eau se sont succédé avec pour objectif affiché d'améliorer la gestion de l'eau et d'assurer la préservation de ce bien commun et son usage partagé.

C'est au tour de l'Europe de s'emparer de la question car les défis liés à l'eau sont de plus en plus pressants, allant des sécheresses sévères à des inondations dévastatrices qui se multiplient. **Le stress hydrique affecte 20 % du territoire européen et 30 % de sa population chaque année, avec des coûts économiques et écologiques colossaux.**

Cette année, l'Europe et le pourtour méditerranéen font face à une sécheresse record couvrant 53% des sols à la mi-mai. Dans le même temps, des épisodes d'inondations de plus en plus fréquents sont à déplorer au Sud et en Europe Centrale, tandis qu'un glacier s'effondre en Suisse. Sur l'aspect qualitatif, le bon état de la ressource est très loin d'être au rendez-vous¹. La Commission européenne souhaite apporter des réponses à travers sa Stratégie de résilience pour l'eau, dont l'objectif annoncé est de donner une trajectoire sur la gestion de la ressource à l'horizon 2050.

1. Europe's state of water 2024 – The need for improved water resilience, EEA. En 2021, 29% des eaux de surface et 77% des eaux souterraines sont en bon état chimique en Europe.

Préserver la qualité de l'eau

Pour préserver la qualité de l'eau, l'Union européenne ne devrait pas céder sur ses ambitions de protection environnementale de plus en plus mises à mal dans le contexte actuel.

Le premier objectif, au niveau de l'UE devrait rester la mise en œuvre strictement les réglementations existantes : directive nitrate, directive relative au traitement des eaux résiduaires urbaines notamment.

Ensuite, l'adoption de mesures plus ambitieuses, comme la réduction de l'utilisation des pesticides chimiques de 50 % d'ici 2030 (objectif du Pacte vert qui était repris dans le projet de règlement sur l'utilisation durable des pesticides finalement retiré par la Commission européenne) et finalement, la promotion de l'agriculture biologique. Les pesticides et les PFAS (« polluants éternels ») ont envahi nos eaux, y compris celles que nous buvons. Comment ne pas se préoccuper de ce cocktail de substances que nous ingérons à notre insu ? Il est urgent que les normes de potabilité européennes intègrent les dernières connaissances scientifiques sur les substances individuelles et les effets cocktails (c'est-à-dire l'effet des substances mélangées entre elles sur la santé humaine).

Enfin, la préférence devrait être donnée à l'élimination des pollutions à leur source – au frais des pollueurs, plutôt qu'au traitement et à la remédiation. Pour les PFAS, l'urgence est telle, car la pollution est si grande, qu'il est nécessaire de les interdire au plus vite partout où cela est possible, et dans le même temps, d'opérationnaliser réellement le principe pollueur-payeur pour le financement de la dépollution-décontamination des sols et des eaux déjà contaminés.

Afficher un objectif de sobriété dans l'usage de l'eau

La sobriété dans l'utilisation de l'eau est essentielle pour préserver cette ressource. Chaque usage est concerné, à commencer par les industriels, premiers préleveurs d'eau, qui devraient mobiliser des procédés plus économies en eau. Du côté des collectivités, les efforts sont à faire en premier lieu sur la réduction des fuites d'eau potable pour assurer un approvisionnement durable. Les agriculteurs ont également un rôle à jouer en choisissant des cultures plus économies en eau et en mettant en place des pratiques favorisant l'infiltration de l'eau dans les sols. Enfin, chaque citoyenne et citoyen doit prendre conscience de l'importance de réduire sa consommation d'eau. Pour cela, l'UE devrait accompagner ces acteurs sans que cela se traduise par une déresponsabilisation... C'est par un effort collectif que nous réussirons à protéger cette ressource finie.

Mettre en place une gestion partagée de l'eau

La gestion de l'eau nécessite une approche transversale et concertée, impliquant tous les secteurs et tous les acteurs. Traiter cette question à l'échelle européenne est stratégique quand on sait que le Nord de l'Europe est de plus en plus confronté à des sécheresses (comme celle du printemps 2025) et qu'on pourrait s'inspirer de ce que font les pays déjà impactés. Un observatoire européen sur l'eau pourrait servir de plateforme d'échange et de partage des bonnes pratiques, tout en fournissant des données harmonisées et accessibles à tous. Cet observatoire devrait être conçu comme un outil d'émulation collective pour trouver et mettre en place des solutions en s'inspirant de ce qui marche.

Au-delà des échanges de bonnes pratiques, c'est une transformation sur le terrain et la mise en place d'une planification concertée et participative de la gestion de l'eau qui est nécessaire/attendue. Concrètement, l'Europe devrait élaborer des guides sur les clés de réussite de la gestion de l'eau au sein des territoires, en s'appuyant sur l'expérience acquise dans certains États membres et promouvoir le déploiement des solutions fondées sur la nature en particulier pour la gestion des risques tels que les inondations ou les sécheresses au niveau local et régional.

La mise en œuvre de solutions à un coût. Dans un contexte budgétaire contraint où les priorités ne vont pas au financement des politiques environnementales, il est primordial de cesser de reculer sur ces enjeux majeurs, tout en veillant à une meilleure utilisation des ressources disponibles et à l'identification de solutions innovantes de financement.

Le Lierre fait 3 recommandations pour mieux financer la gestion de la ressource en eau :

1

Appliquer le principe pollueur-payeur au niveau européen. Le coût des traitements supplémentaires de l'eau potable ne devrait pas être payé par les citoyens mais plutôt par les secteurs qui contribuent à la dégradation des ressources en eau utilisées pour la production d'eau potable.

2

Soutenir la mise en place systématique d'une tarification incitative et progressive de l'eau potable. L'eau doit être au juste prix. Il est aussi important d'encourager les citoyens et les utilisateurs à faire des économies d'eau.

3

Encourager la sobriété, favoriser l'adaptation dans l'agriculture et réorienter les subventions agricoles vers des pratiques plus durables et moins consommatrices d'eau en alignant les aides de la PAC sur les objectifs environnementaux de l'Union Européenne.

L'eau est un bien commun à préserver.

Face à l'urgence climatique et aux défis croissants liés à la gestion de l'eau, il est nécessaire que l'Europe inscrive dans sa Stratégie résilience pour l'eau des mesures concrètes et ambitieuses pour préserver cette ressource vitale pour toutes et tous.

Signataires : Collectif dont Cassandre Cousin, Karen Bahr et Laure-Lou Tremblay, membres du Lierre (groupe de Bruxelles)



Fondé en 2019, Le Lierre rassemble plus de 2 000 fonctionnaires, agents publics, contractuels, experts, consultants, acteurs et actrices des politiques publiques, convaincus que la transformation profonde de l'action publique est indispensable pour répondre aux urgences écologique, sociale et démocratique.

Contacts du Lierre

✉ contact@le-lierre.fr

🌐 <https://le-lierre.fr>

LinkedIn icon [@Le Lierre](#)

Twitter icon [@Reseau_LeLierre](#)

Adam FORRAI, secrétaire général

✉ adam.forrai@le-lierre.fr

📞 06 79 28 75 02